



Phoenix Action Valeo

TITRE DE CRÉANCE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL PARTIELLE OU TOTALE EN COURS DE VIE⁽¹⁾ ET À L'ÉCHÉANCE, CI-APRÈS LE « TITRE DE CRÉANCE » OU « TITRE ».

Produit de placement risqué alternatif à un placement dynamique risqué de type « actions ».

- ISIN : FR001400N0W2
- **Durée d'investissement conseillée** : 5 ans (hors activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé⁽²⁾).
- **Éligibilité** : contrats d'assurance-vie ou de capitalisation en unités de compte et comptes-titres. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur, d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**
- **Émetteur** : Barclays Bank PLC (Moody's A1, Standard & Poor's A+, Fitch Ratings A+)⁽³⁾. L'investisseur supporte le risque de crédit lié au non-remboursement en cas de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de Barclays Bank PLC en tant qu'Émetteur.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

Document à caractère promotionnel à destination de clients non professionnels au sens de la directive MIF II (Directive 2014/65/CE).

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable *a priori* si le produit est revendu avant la Date de Remboursement Final. Les principaux risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.

⁽²⁾ Le mécanisme de remboursement automatique anticipé et ses conditions sont détaillées dans cette brochure (pages 4 et 10).

⁽³⁾ Notations en vigueur au 28 décembre 2023. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur ni une évaluation des risques du produit. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.

POINTS CLÉS

- L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une exposition à l'action VALEO (code Bloomberg : FR FP, code Reuters : VLOF.PA) (l'« Action ») pour une durée de 1 à 5 et 4 mois ans maximum. Le remboursement du Titre « Phoenix Action Valeo » est ainsi conditionné à l'évolution de cette Action.
- Un remboursement⁽¹⁾ de l'intégralité du capital initial à la Date de Remboursement Final⁽²⁾, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
 - Si le niveau de l'Action est supérieur ou égal à 60% de son Niveau Initial⁽³⁾.
 - **Sinon, un risque de perte partielle ou totale en capital.**
- À l'issue de chaque trimestre jusqu'à la Date de Remboursement Final⁽²⁾, un versement⁽¹⁾ d'un Coupon Conditionnel Mémoire égal à 2,50% majoré des coupons conditionnels de 2,50% non versés précédemment si le niveau de l'Action est supérieur ou égal à 80% de son Niveau Initial⁽³⁾.
- Du trimestre 4 à 19, un remboursement⁽¹⁾ automatique anticipé du produit « Phoenix Action Valeo » à hauteur de l'intégralité du capital initial majoré du Coupon Conditionnel Mémoire (décrit ci-avant) si le niveau de l'Action est supérieur ou égal à son Niveau Initial⁽³⁾.
- L'investisseur accepte donc de limiter ses gains en cas de forte hausse de l'Action et **accepte un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.**

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « Phoenix Action Valeo », soit 1 000 euros. Les Taux de Rendement Annuels (TRA) mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Les Taux de Rendement Annuels s'entendent hors faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur. Ces Taux de Rendement Annuels ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 17 mai 2024 et une détention jusqu'à la Date de Remboursement Final (le 22 mai 2029) ou, selon le cas, la Date de Remboursement Automatique Anticipé⁽²⁾. En cas de vente du Titre de créance avant ces dates (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), les Taux de Rendement Annuels nets peuvent être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués dans cette brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. **Les avantages du Titre de créance ne profitent qu'aux seuls investisseurs conservant le Titre de créance jusqu'à son échéance effective.**

Les titres de créance « Phoenix Action Valeo » sont proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « Phoenix Action Valeo » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de MAREX Financial qui commercialise le produit « Phoenix Action Valeo ».

⁽¹⁾ Hors frais de gestion, commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, et/ou fiscalité et prélèvement sociaux applicables au cadre d'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de Barclays Bank PLC.

⁽²⁾ Le détail des dates figure en page 10 de la présente brochure.

⁽³⁾ La détermination du Niveau Initial figure en page 4.

AVANTAGES

- Un Coupon Conditionnel Mémoire : Du trimestre 1 à 20, si le niveau de l'Action est supérieur ou égal à 80% de son Niveau Initial, un coupon conditionnel de 2,50%⁽¹⁾ sera versé à la Date de Paiement concernée en l'absence de remboursement automatique anticipé. Grâce à l'effet mémoire, l'investisseur récupère⁽¹⁾ également les coupons conditionnels éventuels non versés précédemment.
- Un remboursement automatique anticipé possible : Du trimestre 4 à 19, si le niveau de l'Action est supérieur ou égal à son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors l'intégralité du capital initial majoré du Coupon Conditionnel Mémoire (décrit ci-avant) (soit un Taux de Rendement Annuel net maximum de 9,23%⁽²⁾).
- Un remboursement conditionnel du capital à l'échéance : Si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment et si le Niveau Final de l'Action est supérieur ou égal à 60% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ l'intégralité du capital initial à minima à la Date de Remboursement Final. Le Taux de Rendement Annuel net est alors égal au minimum à -1,00%⁽²⁾.

INCONVÉNIENTS

- « **Phoenix Action Valeo** » présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie et à l'échéance :
 - En cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique anticipé ne sont pas remplies, dans ce cas, la formule de remboursement ne s'applique pas et le prix dépend alors des paramètres de marché le jour de la revente.
 - Si le Niveau Final de l'Action est inférieur à 60% de son Niveau Initial.
 - Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur Date de Remboursement Final.
- Une faible variation du Niveau Final de l'Action autour du seuil de 60% de son Niveau Initial à l'échéance peut faire fortement varier la valeur de remboursement du produit « **Phoenix Action Valeo** ».
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 5 ans.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'Action du fait du **mécanisme de plafonnement des gains** (soit un Taux de Rendement Annuel net maximum de 9,23%⁽²⁾).
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de paiement, faillite ou une mise en résolution de l'Émetteur (qui induit un risque lié au remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de celui-ci (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).
- **L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes éventuellement versés par l'action VALEO.**
- Dans un contexte de marché baissier (niveau de l'Action depuis la Date de Constatation Initiale toujours inférieur à 80% de son Niveau Initial), aucun coupon conditionnel ne sera versé.

⁽¹⁾ Hors frais de gestion, commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, et/ou fiscalité et prélèvement sociaux applicables au cadre d'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de Barclays Bank PLC.

⁽²⁾ Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Le montant net affiché s'entend hors faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un niveau dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Action, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

DÉTERMINATION DU NIVEAU INITIAL

Le **Niveau Initial** correspond à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'Action aux dates du 15 mai 2024, 16 mai 2024 et 17 mai 2024⁽¹⁾.

MÉCANISME DE VERSEMENT DU COUPON CONDITIONNEL MÉMOIRE

Du trimestre 1 à 20, à chaque Date de Constatation Trimestrielle :

- **CAS FAVORABLE** : Si le niveau de l'Action est supérieur ou égal à 80% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date de Paiement correspondante :

Un coupon conditionnel de 2,50%
+
Tous les coupons conditionnels de 2,50% non versés précédemment

- **CAS DÉFAVORABLE** : Si le niveau de l'Action est inférieur à 80% de son Niveau Initial :

L'investisseur ne reçoit aucun coupon conditionnel

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ

Du trimestre 4 à 19, à chaque Date de Constatation Trimestrielle, si le niveau de l'Action est supérieur ou égal à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante :

L'intégralité du capital initial majoré du Coupon Conditionnel Mémoire (décrit ci-avant)
(soit un TRA net maximum de 9,22%⁽²⁾ dans le cas où le coupon conditionnel est versé à chaque trimestre du trimestre 1 à 19 et que le produit est remboursé automatiquement par anticipation au trimestre 19)

Si le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'est pas activé, **le produit continue jusqu'à l'échéance.**

⁽¹⁾ Hors frais de gestion, commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, et/ou fiscalité et prélèvement sociaux applicables au cadre d'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de Barclays Bank PLC.

⁽²⁾ Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Le montant net affiché s'entend hors faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un niveau dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Action, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

DÉTERMINATION DU NIVEAU FINAL

Le **Niveau Final** correspond à la **moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'Action** aux dates du 9 mai 2029, 10 mai 2029, 11 mai 2029, 14 mai 2029, 15 mai 2029⁽¹⁾.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À l'issue du trimestre 20, dans le cas où le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe le Niveau Final de l'Action :

- **CAS FAVORABLE** : Si le Niveau Final de l'Action est supérieur ou égal à 80% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date de Remboursement Final :

L'intégralité du capital initial majoré du Coupon Conditionnel Mémoire (décrit ci-avant)
(soit un TRA net de 7,33%⁽²⁾, dans le cas où tous les coupons conditionnels sont versés à la Date de Remboursement Final)

- **CAS MÉDIAN** : Si le Niveau Final de l'Action est supérieur ou égal à 60% de son Niveau Initial mais inférieur à 80% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date de Remboursement Final :

L'intégralité du capital initial
(soit un TRA net de -1,00%⁽²⁾, dans le cas où aucun coupon conditionnel n'est versé)

- **CAS DÉFAVORABLE** : Si le Niveau Final de l'Action est inférieur à 60% de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date de Remboursement Final :

La Valeur Finale de l'Action⁽³⁾
(soit un TRA net négatif dans le cas où aucun coupon conditionnel n'est versé)

Dans ce scénario, l'investisseur subit **une perte en capital** qui peut être totale dans le cas le plus défavorable.

⁽¹⁾ Hors frais de gestion, commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, et/ou fiscalité et prélèvement sociaux applicables au cadre d'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de Barclays Bank PLC.

⁽²⁾ Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Le montant net affiché s'entend hors faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un niveau dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Action, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽³⁾ La Valeur Finale de l'Action à l'échéance est exprimée en pourcentage de son Niveau Initial.

ILLUSTRATIONS DU REMBOURSEMENT

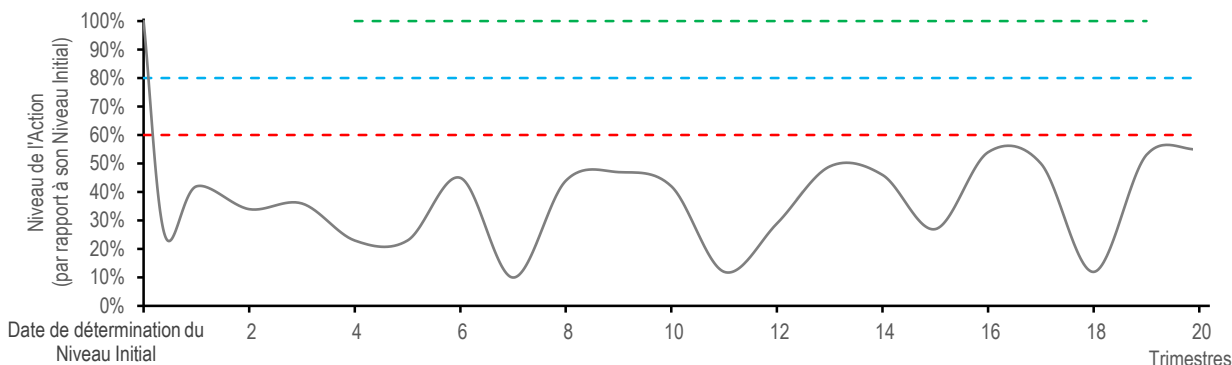
LES DONNÉES CHIFFRÉES UTILISÉES DANS CES EXEMPLES N'ONT QU'UNE VALEUR INDICATIVE ET INFORMATIVE, L'OBJECTIF ÉTANT DE DÉCRIRE LE MÉCANISME DU PRODUIT. ELLES NE PRÉJUGENT EN RIEN DE RÉSULTATS FUTURS ET NE SAURAIENT CONSTITUER EN AUCUNE MANIÈRE UNE OFFRE COMMERCIALE.

- Seuil d'activation du mécanisme de remboursement anticipé
- Seuil de versement du Coupon Conditionnel Mémoire (80%)
- Seuil de perte en capital à l'échéance (60%)
- Évolution de l'Action par rapport à son Niveau Initial

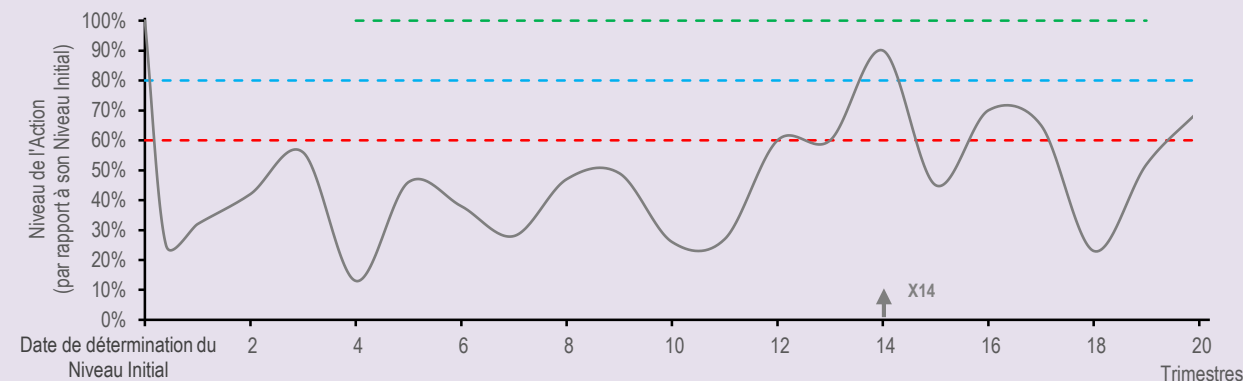
xx Remboursement du produit

↑ Versement⁽¹⁾ du coupon conditionnel (2,50%)

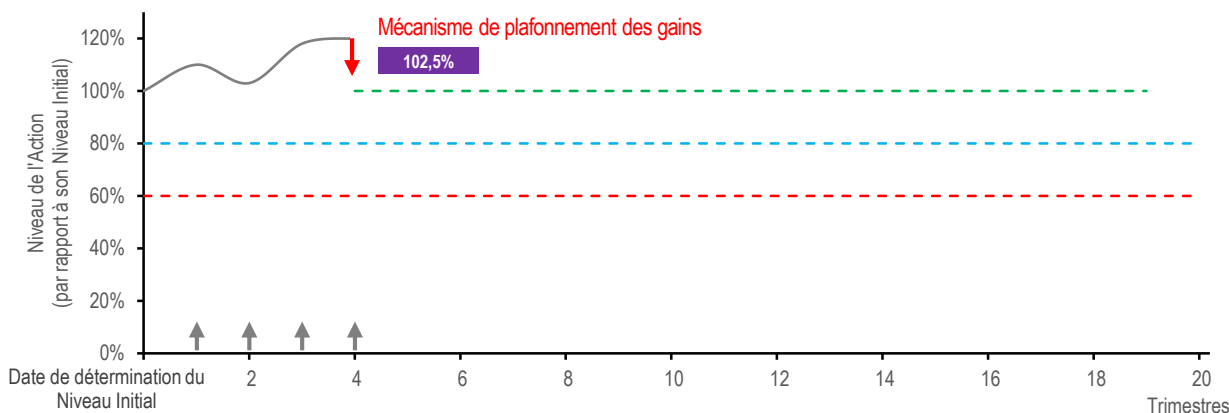
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : FORTE BAISSÉ DE L'ACTION À L'ÉCHÉANCE



SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSÉ DE L'ACTION DE MOINS DE 40% À L'ÉCHÉANCE



SCÉNARIO FAVORABLE : HAUSSE DE L'ACTION À LA FIN DE L'ANNÉE 1



⁽¹⁾ Hors frais de gestion, commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, et/ou fiscalité et prélèvement sociaux applicables au cadre d'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de Barclays Bank PLC.

ILLUSTRATIONS DU REMBOURSEMENT

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : FORTE BAISSÉ DE L'ACTION À L'ÉCHÉANCE

Aux Dates de Constatation Trimestrielle, du trimestre 1 à 20, l'Action clôture en dessous de 80% de son Niveau Initial : l'investisseur ne reçoit pas de coupon conditionnel de 2,50% au titre des trimestres 1 à 20.

Aux Dates de Constatation Trimestrielle, du trimestre 4 à 19, l'Action clôture en dessous de son Niveau Initial : le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé. Le produit dure jusqu'à l'échéance.

À l'échéance, le Niveau Final calculé de l'Action est de 55% de son Niveau Initial (soit une baisse de 45%), soit en dessous du seuil de perte en capital à l'échéance : l'investisseur reçoit⁽¹⁾ à la Date de Remboursement Final 55% du capital initial, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net de -12,12%⁽²⁾, similaire à un investissement direct dans l'Action.

L'investisseur subit dans ce cas une perte en capital qui peut être totale dans le cas le plus défavorable.

SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSÉ DE L'ACTION DE MOINS DE 40% À L'ÉCHÉANCE

À l'issue du trimestre 14, l'Action clôture au-dessus de 80% de son Niveau Initial : l'investisseur reçoit⁽¹⁾ un coupon conditionnel de 2,50% au titre de ce trimestre ainsi que les 13 autres coupons conditionnels non versés précédemment, soit 35%⁽¹⁾

Aux Dates de Constatation Trimestrielle, du trimestre 4 à 19, l'Action clôture en dessous de son Niveau Initial : le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé. Le produit dure jusqu'à l'échéance.

À l'échéance, le Niveau Final calculé de l'Action est de 70% de son Niveau Initial (soit une baisse de 30%) : l'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors à la Date de Remboursement Final l'intégralité du capital initial, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net de 5,65%⁽²⁾ (contre un Taux de Rendement Annuel net de -7,79%⁽²⁾ pour un investissement direct dans l'Action).

SCÉNARIO FAVORABLE : HAUSSE DE L'ACTION À LA FIN DE L'ANNÉE 1

Aux Dates de Constatation Trimestrielle, du trimestre 1 à 4, l'Action clôture au dessus de 80% de son Niveau Initial : l'investisseur reçoit⁽¹⁾ un coupon conditionnel 2,50% au titre de chacun des 4 trimestres écoulés.

À l'issue du trimestre 4, l'Action clôture à 120% de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé : l'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors à la Date de Remboursement Anticipé l'intégralité du capital initial majoré du coupon conditionnel de 2,50%, (décrit ci-dessus) ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net de 9,12%⁽²⁾ (contre un Taux de Rendement Annuel net de 18,51%⁽²⁾ pour un investissement direct dans l'Action, du fait du mécanisme de plafonnement des gains).

⁽¹⁾ Hors frais de gestion, commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, et/ou fiscalité et prélèvement sociaux applicables au cadre d'investissement et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de Barclays Bank PLC.

⁽²⁾ Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou net de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Le montant net affiché s'entend hors faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un niveau dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Action, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT

DESCRIPTION⁽¹⁾

VALEO figure parmi les leaders mondiaux de la conception, de la fabrication et de la commercialisation d'équipements automobiles. Le chiffre d'affaires de VALEO est de 20,37 Milliards d'euros pour en 2022.

Le cours de l'action VALEO est accessible entre autres sur le site de Boursorama (<https://www.boursorama.com/cours/1rPFR/>), ainsi que sur différents sites d'informations financières. Ticker Bloomberg : FR FP / Reuters : VLOF.PA ; code ISIN : FR0013176526

Création	Secteur d'activité	Notation Moody's/S&P	Chiffre d'affaires	Résultat net
1923	Automobile	A1/A	20,37 mds€ en 2022	0,242 mds€ en 2022

⁽¹⁾ Source: rapport annuel VALEO 2022 (<https://www.valeo.com/fr/resultats-annuels-2022/>)

ÉVOLUTION HISTORIQUE DE L'ACTION VALEO SUR 5 ANS⁽²⁾



LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, l'Émetteur n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

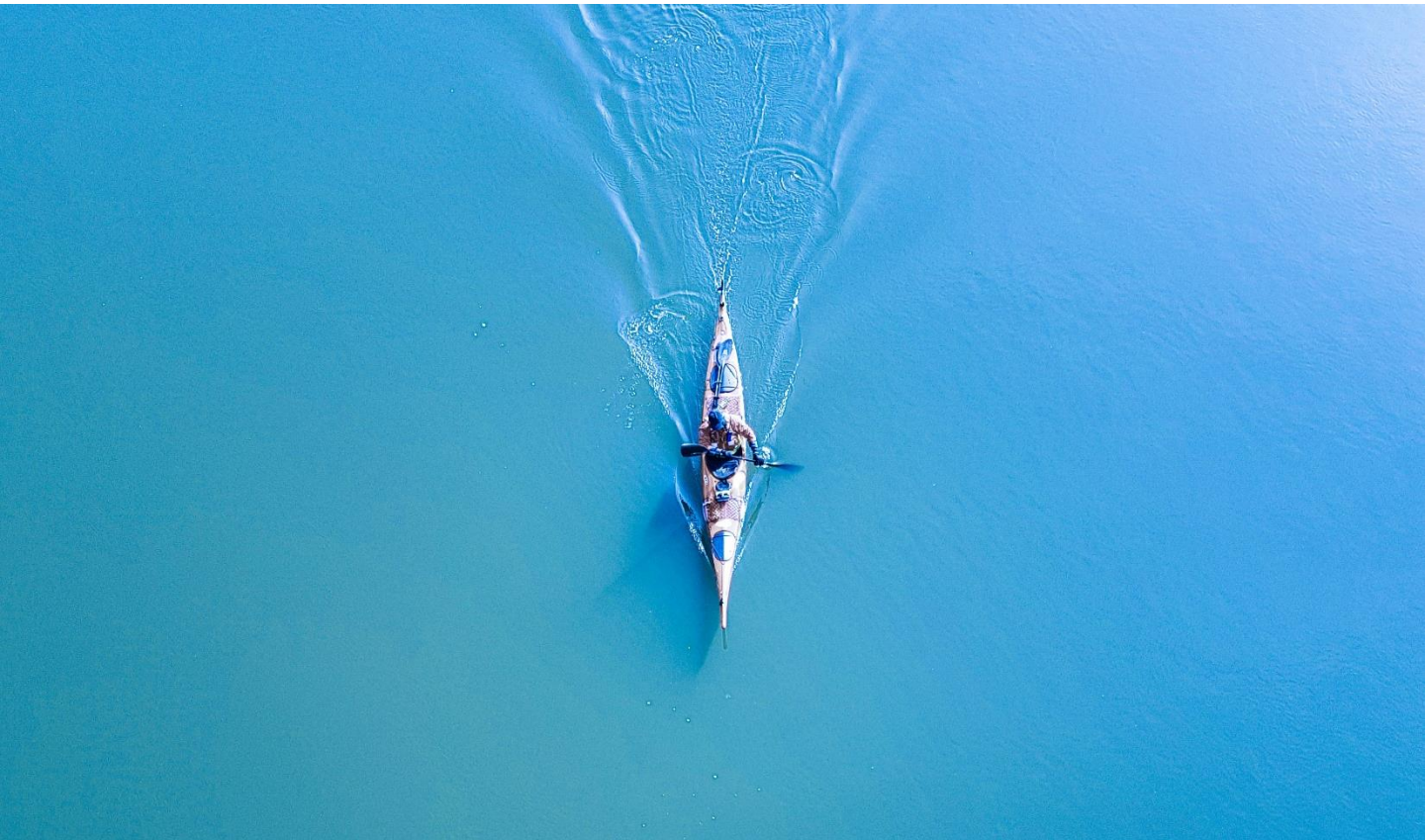
⁽²⁾ Source: Bloomberg, 27 décembre 2023

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

RISQUE LIÉ À L'INFLATION : Si le contexte économique actuel caractérisé par un niveau d'inflation élevé perdurait tout au long de la durée de vie du produit, le rendement « réel » du produit, correspondant à son rendement auquel est soustrait le taux d'inflation, pourrait être négatif.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » de la Notice d'Offre (*Offering Memorandum*) qui inclut notamment les principaux risques suivants :

- **RISQUE DE PERTE EN CAPITAL** : L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la Date de Remboursement Final.
- **RISQUE DE CRÉDIT** : L'investisseur est exposé au risque de faillite ou de défaut de l'Émetteur, à savoir que l'insolvabilité de l'Émetteur peut entraîner la perte totale ou partielle du capital initial investi ainsi que du rendement restant éventuellement encore à payer.
- **RISQUE DE MISE EN RÉOLUTION** : Conformément à la directive européenne établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, lorsque ces établissements sont susceptibles de faire faillite, un outil de renflouement interne peut être déclenché pour aider à sauver l'établissement. Cet outil inclut la possibilité d'annuler tout ou partie du principal et/ou des intérêts de tout passif non garanti ou de convertir certaines créances en actions ou autres titres de l'émetteur ou d'une autre personne. Ces pouvoirs pourraient être exercés à l'égard des titres entraînant potentiellement une perte de tout ou partie de la valeur de votre investissement dans les titres.
- **RISQUE DE LIQUIDITÉ** : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du capital initial investi.
- **RISQUE DE FLUCTUATION DU PRIX DU PRODUIT** : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s), de la volatilité, des taux d'intérêt et de la situation financière), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Nature juridique	Titres de créance de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie ou à l'échéance.
Émetteur	Barclays Bank PLC (Moody's A1, Standard & Poor's A+, Fitch Ratings A+). Notations en vigueur au 28 décembre 2023. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur ni une évaluation des risques du produit. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.
Devise	Euro
Garantie en capital	Pas de garantie en Capital, ni en cours de vie, ni à l'échéance. Une sortie en cours de vie se fera à un prix inconnu à l'avance.
Code ISIN	FR001400N0W2
Éligibilité	Comptes-titres, contrats d'assurance-vie et de capitalisation
Prix d'Émission	100% de la Valeur Nominale
Prix d'achat	100% du Prix d'Émission
Valeur nominale	1 000 €
Durée d'investissement	5 ans (hors activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé)
Date d'Émission	15 janvier 2024
Niveau Initial	Le Niveau Initial correspond à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'Action aux dates du 15 mai 2024, 16 mai 2024 et 17 mai 2024
Dates de Constatation Trimestrielle	15 août 2024, 15 novembre 2024, 17 février 2025, 15 mai 2025, 15 août 2025, 17 novembre 2025, 16 février 2026, 15 mai 2026, 17 août 2026, 16 novembre 2026, 15 février 2027, 17 mai 2027, 16 août 2027, 15 novembre 2027, 15 février 2028, 15 mai 2028, 15 août 2028, 15 novembre 2028, 15 février 2029, 15 mai 2029
Dates de Paiement du Coupon Conditionnel Mémoire	22 août 2024, 22 novembre 2024, 24 février 2025, 22 mai 2025, 22 août 2025, 24 novembre 2025, 23 février 2026, 22 mai 2026, 24 août 2026, 23 novembre 2026, 22 février 2027, 24 mai 2027, 23 août 2027, 22 novembre 2027, 22 février 2028, 22 mai 2028, 22 août 2028, 22 novembre 2028, 22 février 2029, 22 mai 2029
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	22 mai 2025, 22 août 2025, 24 novembre 2025, 23 février 2026, 22 mai 2026, 24 août 2026, 23 novembre 2026, 22 février 2027, 24 mai 2027, 23 août 2027, 22 novembre 2027, 22 février 2028, 22 mai 2028, 22 août 2028, 22 novembre 2028, 22 février 2029
Niveau Final	Le Niveau Final correspond à la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de l'Action aux dates du 9 mai 2029, 10 mai 2029, 11 mai 2029, 14 mai 2029, 15 mai 2029
Date de Remboursement Final	22 mai 2029
Sous-Jacent	Action VALEO (code Bloomberg : FR FP, code Reuters : VLOF.PA).
Commission de distribution	Le distributeur reçoit en sa qualité de distributeur de Barclays Bank PLC une rémunération annuelle maximale (calculée sur la base de la durée de vie maximale des titres) de 1,50% du montant des titres effectivement souscrits. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat. Une information complémentaire pourra être fournie aux investisseurs et investisseurs potentiels sur simple demande auprès du distributeur.
Marché secondaire	Barclays Bank PLC peut proposer, dans des conditions normales de marché et de financement, de donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du Support avec une fourchette achat/vente maximum de 1%.
Publication et périodicité de la valorisation	Les valorisations indicatives des titres seront tenues à la disposition du public en permanence et publiées de manière quotidienne sur Reuters et Telekurs.
Diffusion des cours	Les cours seront diffusés quotidiennement, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse prévu, le Jour de Bourse prévu suivant, et à titre indicatif sur la page publique Reuters « FR001400N0W2=BARL ».
Double valorisation	En plus de celle produite par Barclays Bank PLC, une double valorisation du Titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter de la Date de Constatation Initiale par une société de service indépendante financièrement de Barclays Bank PLC, Refinitiv. Ce service est payé par Barclays Bank PLC.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Cotation	Marché officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé)
Droit applicable	Droit français
Agent de calcul	Barclays Bank PLC, ce qui peut être source de conflits d'intérêts.

AVERTISSEMENT

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit.

DISPONIBILITE DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE

Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice d'offre (*Offering Memorandum*) du produit avant tout investissement dans le produit.

Le produit décrit dans le présent document fait l'objet de Conditions Définitives d'Émission en date du 15 janvier 2024, se rattachant à la notice d'offre (*Offering Memorandum*), qui se compose du document Securities Note en date du 13 avril 2023 et du Document d'Enregistrement en date du 16 mars 2023 [https://home.barclays/content/dam/home-barclays/documents/investor-relations/fixed-income-investors/2023/BBPLC%20Registration%20Document%20Update%202023%20-%20CBI%20Registration%20Document%20\(16%20March%202023\)\(10254617033.1\).pdf](https://home.barclays/content/dam/home-barclays/documents/investor-relations/fixed-income-investors/2023/BBPLC%20Registration%20Document%20Update%202023%20-%20CBI%20Registration%20Document%20(16%20March%202023)(10254617033.1).pdf) ainsi que de leurs suppléments, approuvés par la Banque Centrale D'Irlande régulateur en Irlande et formant ensemble un prospectus conforme à l'Article 8 du Règlement (EU) 2017/1129. Cette notice d'offre (*Offering Memorandum*) a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Banque Centrale D'Irlande, et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation de la notice d'offre (*Offering Memorandum*) de base ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. La notice d'offre (*Offering Memorandum*), les suppléments à cette notice d'offre (*Offering Memorandum*), les Conditions Définitives d'Émission et le résumé en langue locale sont disponibles sur les sites [https://home.barclays/content/dam/home-barclays/documents/investor-relations/prospectuses-and-documentation/GSSP%20BBPLC%20EU%20Base%20Prospectus%20\(Multi%20Asset\)%20\(CBI\)%202023%20-%20Approved%2013%20April%202023.pdf](https://home.barclays/content/dam/home-barclays/documents/investor-relations/prospectuses-and-documentation/GSSP%20BBPLC%20EU%20Base%20Prospectus%20(Multi%20Asset)%20(CBI)%202023%20-%20Approved%2013%20April%202023.pdf) (notice d'offre (*Offering Memorandum*)) et <https://home.barclays/investor-relations/fixed-income-investors/prospectus-and-documents/structured-securities-prospectuses/#supplements> (Suppléments) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Barclays Bank PLC, sur simple demande à l'adresse indiquée ci-après. Barclays Bank PLC est immatriculée en Angleterre sous le numéro 1026167. Siège social: 1 Churchill Place, London E14 5HP, United Kingdom. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour.

Disponibilité du document d'informations clés : La dernière version du document d'informations clés relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <https://baraxis.barcap.com/FR/1/fr/kidsearch.app>

INFORMATIONS IMPORTANTES

Caractère promotionnel de ce document : Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère promotionnel. En cas d'incohérence entre ce document et la documentation juridique, cette dernière prévaut.

Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'Émetteur en accord et sous la responsabilité de MAREX Financial, le distributeur qui commercialise directement ou via ses sous distributeurs, le produit « Phoenix Action Valeo ».

Restrictions générales de vente : Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au Titre de créance. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction.

L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce Titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable.

Restrictions de vente aux Etats-Unis d'Amérique (Personne ressortissante des Etats-Unis au sens de la Régulation S, "Regulation S U.S. Person") : L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S.

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.